



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°45-2019-025

PUBLIÉ LE 5 FÉVRIER 2019

# Sommaire

## **DDPP**

45-2019-01-21-007 - Arrêté du 21 janvier 2019 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de la protection des populations du Loiret  
(2 pages)

Page 3

DDPP

45-2019-01-21-007

Arrêté du 21 janvier 2019 portant désignation des membres  
du comité technique de la direction départementale de la  
protection des populations du Loiret

**PREFECTURE DU LOIRET  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA  
PROTECTION DES POPULATIONS DU LOIRET  
SECRETARIAT GÉNÉRAL**

**Arrêté du 21 janvier 2019 portant désignation des membres du comité technique de la  
direction départementale de la protection des populations du Loiret**

Le directeur départemental de la protection des populations du Loiret,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu les résultats de la consultation générale organisée le 6 décembre 2018,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 fixant la composition du comité technique de la direction départementale de la protection des populations du Loiret,

Vu les désignations des représentants titulaires et suppléants par les organisations syndicales ayant obtenu des sièges au comité technique,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés représentants de l'administration au comité technique de la direction départementale de la protection des populations du Loiret :

- M. GIRAUD Patrick, directeur départemental, président ;
- Mme BORDAIS Anaïs, secrétaire générale,

## Article 2

Sont désignés représentants des personnels au comité technique de la direction départementale de la protection des populations du Loiret :

En qualité de membres titulaires :	En qualité de membres suppléants :
<i>Mme THIBAUT Nadia, FO</i>	<i>Mme DEVIGE Véronique, FO</i>
<i>M. / Mme COULOMBEL Françoise, FO</i>	<i>Mme RICHARD Anaïs, FO</i>
<i>M. ROBIN Jérémy, CFDT</i>	<i>M. DUPUIS Alexis, CFDT</i>
<i>Mme HEID Véronique, Solidaires FP</i>	<i>Mme LEBON LAETITIA, Solidaires FP</i>

## Article 3

L'arrêté du 12 janvier 2015 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale du Loiret, est abrogé.

Fait à Orléans, le 21 janvier 2019

Le directeur départemental,

Patrick Giraud